



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 16 mai 2014

À

Monsieur le Recteur

Monsieur le Recteur,

Par un courrier du 12 novembre 2013, nous sollicitons la réunion régulière du groupe de travail mis en place depuis 3 ans afin de permettre une plus grande fluidité dans le mouvement inter-académique pour les personnels creusois, groupe de travail qui avait fini par porter ses fruits lors de la phase INEAT/EXEAT l'année dernière.

Le 27 janvier, votre directeur de cabinet nous répondait que vous aviez « chargé Madame l'IA-DASEN de la Creuse de la constitution et de l'animation de ce groupe ». Il a finalement été réuni le 21 février 2014. Nous avons explicitement demandé dans un courrier de pouvoir *débattre de la stratégie de l'Académie pour favoriser la mobilité des personnels du 1er degré, discuter des calibrages annoncés par l'Académie à l'Administration Centrale dans le cadre des opérations de permutations, définir des objectifs dans le cadre des permutations et de la phase manuelle et établir un calendrier académique précoce des INEAT/EXEAT (au plus tard le 31 mars) de nature à favoriser les mutations*.

Aucune réponse n'a été apportée à chacun de ces points, toutes les organisations syndicales représentées l'ont déploré. Il était convenu de le réunir de nouveau dans la 2^{ème} quinzaine de mars. Il ne l'a pas été. L'Inspectrice d'Académie de la Creuse nous expliquant même que ses collègues de Corrèze et Haute-Vienne refusent de participer à ce groupe de travail.

Les résultats aux permutations ont encore une fois placé la Creuse au dernier rang des départements pour la satisfaction des rapprochements de conjoints, pourtant affichée comme une priorité dans la note mobilité. Nous vous avons à nouveau alerté par courrier le 25 mars 2014 pour vous faire part de nos plus vives inquiétudes suite aux informations données lors du CTA du 12 mars concernant les calibrages annoncés à la centrale et la répartition prévue des surnombres sur les 3 départements de l'Académie. ***Celui-ci est resté sans réponse.***

Mardi 13 mai 2014 s'est tenu en Creuse une Commission Administrative Paritaire avec à l'ordre du jour les INEAT/EXEAT. Alors que nos attentes étaient grandes, alors que les nombreuses demandes d'entrées (21) dans notre département laissaient espérer l'annonce d'un nombre conséquent de mutations, l'Inspectrice d'Académie ne semblait pas en mesure de prendre de décision. Suite à notre insistance, elle a annoncé devoir, pendant la CAPD, aller téléphoner à Monsieur Ravaille et à son homologue de Corrèze. Au final, alors qu'elle dit envisager six INEAT effectifs à la rentrée, elle n'en a prononcé que 3 dans une logique qui est assez obscure. Seuls dix exeat ont été prononcés, parmi lesquels on sait déjà que certains n'ont que très peu de chances d'aboutir... ***L'engagement avait pourtant été pris de faire de la Creuse « la porte d'entrée dans l'Académie ».***

Dans ces conditions, nous sommes fondés à remettre en doute la volonté réelle de notre administration de permettre la mobilité des personnels dont elle a la charge et la marge de manœuvre laissée à la Creuse dans la gestion de ses moyens.

Pourtant, cette situation ne peut rester sans réponse. Des mesures de justice doivent être prises rapidement et celles-ci dépendent de la seule volonté politique de répondre à une attente forte des personnels. Les conséquences sont lourdes pour les personnels les obligeant à vivre des contraintes familiales et financières pénibles parfois insoutenables depuis près de 10 ans pour certains. La réforme des rythmes scolaires ainsi que l'annonce du gel du point d'indice vient encore accentuer leur amertume.

Nous vous demandons donc de nous recevoir au plus vite et de prendre des engagements fermes en faveur des professeurs des écoles du département de la Creuse, dans le respect des barèmes en vigueur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, mes salutations sincères.

Le Secrétaire départemental du SNUipp-FSU23

Fabrice COUÉGNAS